



Municipalité de Napierville

Le 7 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa, Ontario, K1A 0N5

Objet : Postes Canada

Madame,

Veuillez trouver ci-joint copie certifiée conforme d'une résolution du conseil municipal de Napierville adoptée lors de la séance ordinaire du 2 octobre dernier, le tout tel que plus amplement détaillé dans ladite résolution.

En espérant que vous prendrez en considération nos préoccupations, je vous prie d'agrérer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

The signature is written in cursive ink and appears to read "Ginette L. Pruneau".
Ginette L. Pruneau
Directrice générale

c.c. Madame Anne Minh Thu Quach, Députée Fédérale
Monsieur Brad Woodside, Président Fédération Canadienne des Municipalités
Monsieur Denis Lemelin, **Président des travailleurs et travailleuses des postes**



Municipalité de Napierville

Le 7 octobre 2014

À une séance ordinaire tenue le 2 octobre 2014 à laquelle sont présents son honneur le maire, Monsieur Jacques Délisle et les membres du conseil suivants:-

- | | |
|----------------------|----------------------|
| - Ghislain Perreault | - Daniel Dumontier |
| - Mario Dufour | - Chantale Pelletier |
| - David Dumont | |

Formant quorum sous la présidence du maire

Résolution #600-2014 : Postes Canada : Demande d'appui

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture.

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolut unanimement que la municipalité de Napierville écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Il est également résolu que la municipalité de Napierville demande à la Fédération canadienne de municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Il est également résolu que copie de la présente résolution soit transmise au Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ainsi qu'à Madame Ann Quach, députée.

ADOPTÉE

SIGNÉ:- Jacques Délisle, maire
" Ginette L. Pruneau, Dir.Gén. & sec.-trés.

Copie certifiée

260, rue de l'Église, Napierville (Québec) J0J 1L0 - (450) 245-7210 - Fax: (450) 245-7691
courriel: mun.napierville@qc.aira.com • site internet: www.napierville.ca